

Chiffrer son projet d'installation ou de développement en agriculture paysanne (public DJA)

Formation certifiante n°RS5944

Public cible

Porteur.ses de projet agricole, cotisants solidaires qui souhaitent demander la dotation jeune agriculteur pour s'installer

Objectifs

Être en mesure de réaliser le chiffrage de son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne, pour réaliser en autonomie sa demande de DJA.

Enjeux

Dans le cadre du parcours à l'installation aidée en agriculture, les porteurs de projet doivent réaliser un prévisionnel de leur entreprise sur 4 ans. Les ADEAR propose cette formation pour leur permettre d'acquérir les compétences pour chiffrer leur projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne. La maîtrise du chiffrage leur permettra d'analyser leur projet, de pouvoir l'adapter, et de construire leur plan d'entreprise pour faire leur demande de DJA en autonomie.

Pré-requis

Avoir connaissance du cadre réglementaire d'une demande de DJA Avoir défini son projet

Contenu

Les étapes méthodologiques de chiffrage d'un projet :

- Présentation des différents outils de prévisionnel économique
- Présentation de la construction d'un plan d'entreprise
- Clarification et schématisation du projet, des objectifs et besoins du porteur.se de projet
- Etapes du chiffrage et rétroplanning des démarches à franchir

Rappels sur les statuts juridiques, sociaux et fiscaux et leurs impacts sur le chiffrage :

- Formes juridiques individuelles et sociétaires
- Statuts fiscaux : bénéfices agricoles et TVA
- Statuts sociaux : définition et impact sur le prévisionnel
- Spécificités des formes sociétaires : comptes courants associés, capital social, rémunération des associés...

Le plan de financement :

- Evaluation des besoins : besoins en investissement au démarrage (année N), et pour le développement du projet (jusqu'à N+3) ; notion de besoin en trésorerie. Où trouver les montants : références, devis, etc.
- Les ressources mobilisables pour réaliser les investissements ou financer de la trésorerie : apport personnel, emprunts, subventions... Fonctionnement et critères d'éligibilité pour chacune de ses ressources.
- Critères d'analyse financière, méthode pour analyser

Le compte de résultat :

- Éléments constitutifs du compte de résultat : produits, charges, stocks, dotation aux amortissements, etc
- Méthode de construction d'un compte de résultat : des marges brutes des ateliers jusqu'au compte de résultat global
- Indicateurs de performance et de viabilité (VA, EBE, revenu disponible, etc.)

Le plan de trésorerie :

- Éléments constitutifs du plan de trésorerie : dépenses, recettes, prélèvements privés, etc
- Critères d'analyse : solde mensuel et cumulé, besoin en trésorerie, etc
- Points d'attention et stratégie de gestion : délais de paiement ou échéances, choix des approvisionnement, modalités de paiement, etc.
- Intérêt de l'élaboration d'un plan de trésorerie en année N et en rythme de croisière.

Analyse et plan d'action :

- Articulation entre les outils présentés : plan de financement, plan de trésorerie, compte de résultat
- Analyse globale du projet : cohérence vis-à-vis des références technico-économiques, des statuts choisis, cohérence vis-à-vis des objectifs fixés au départ (motivations, rémunération, temps de travail, pratiques...)
- Analyse des risques, des points critiques, possibilités d'ajustement

Infos complémentaires



Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 04/11/2022

Tarifs

Adhérent 1155€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Formation éligible au CPF ou à VIVEA.

Contactez-nous rapidement pour faire les demandes de financement dans les temps !

Plus de renseignements

Allison Lost

alost@adear13.org

ADEAR 13

2 av. du Colonel Reynaud

13660 Orgon

Accès aux personnes en situation de handicap : Nous contacter en amont de la formation pour prévoir des adaptations.

Taux de satisfaction : 93%%



Modalités d'accès : les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

- Mise en place d'un plan d'action : rôle, étapes à franchir, élaboration d'un rétroplanning d'installation individualisé.

Modalité d'enseignement
présentiel

Dates, lieux et intervenants

17 nov 2022 Salle de formation ADEAR 84 au MIN
09:00 - 17:00 (7hrs) 84300 Cavaillon

24 nov 2022 Salle de formation ADEAR 84 au MIN
09:00 - 17:00 (7hrs) 84300 Cavaillon

02 déc 2022 Salle de formation ADEAR 84 au MIN
09:00 - 17:00 (7hrs) 84300 Cavaillon

09 déc 2022 Salle de formation ADEAR 84 au MIN
09:00 - 17:00 (7hrs) 84300 Cavaillon

16 déc 2022 Salle de formation ADEAR 84 au MIN
09:00 - 17:00 (7hrs) 84300 Cavaillon

Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Allison Lost et Solène Ballet, accompagnatrices à l'installation-transmission et formatrices à l'ADEAR 13 et ADEAR 84

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prenom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON